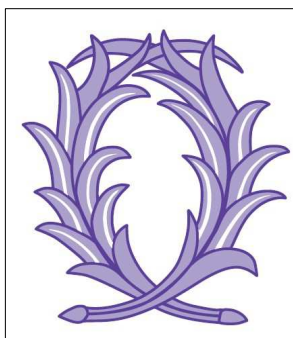
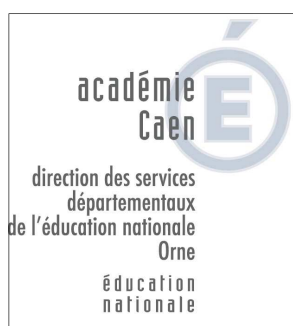


**Année 2013-2014**

# 24ème Championnat départemental d'Orthographe et de de Langue Française



**Peuvent y participer :**  
Elèves de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> des collèges publics et privés

**INSCRIPTION DES ELEVES**  
**Jusqu'au 18 octobre 2013**  
(à l'aide du document fourni à chaque établissement)



## Présentation

Le Championnat départemental d'orthographe et de Langue française s'inscrit dans le prolongement des « Dicos d'or » de Bernard Pivot (manifestation créée en 1985, sous le nom de « Championnat de France d'orthographe »).


A l'arrêt de ceux-ci en 2005 l'Inspection académique de l'Orne a souhaité continuer avec le soutien du Crédit Agricole de Normandie, présent depuis le début de l'opération, et celui de nouveaux partenaires dont Ouest-France, la Librairie Le Passage d'Alençon, l'Université inter-âges de Basse-Normandie, antenne d'Alençon. Depuis l'an passé s'y sont ajoutés, le CDDP et l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes académiques de l'Orne (AMOPA).

Ouvert aux établissements publics et privés, le championnat se déroule en trois temps dans l'année scolaire. La première et la seconde épreuve (quart et demi-finale) consistent en une dictée. Elles se déroulent en novembre puis janvier dans chaque établissement inscrit. Une centaine d'élèves est ensuite sélectionnée chaque année pour l'épreuve finale (dictée et quiz). Celle-ci a lieu au mois d'avril au Pôle universitaire de Damigny.

Le jury départemental est composé de chefs d'établissement et de représentants de la direction des services départementaux de l'éducation nationale. Il choisit et construit les épreuves de sélection et de finale. Il sélectionne les élèves qui participent à la demi-finale et à la finale.

Chaque année, entre 2000 et 3000 élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de l'Orne participent au championnat d'orthographe.

François Lacan,  
Directeur académique  
des services de l'éducation nationale

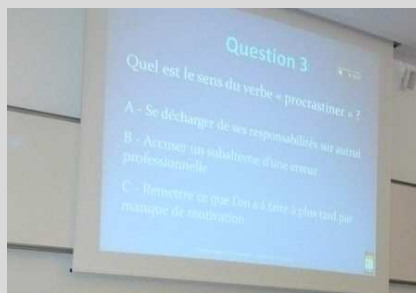


### POUR TOUT CONTACT :

**DSDEN (direction des services départementaux de l'Education nationale),  
Division des Affaires Générales et Financières  
et de l'Informatique (DAGFI)  
place Bonet, 61 013 ALENCON CEDEX**

Thierry DELAMOTTE, CPD Culture Humaniste 02.33.32.53.02.

François FERRETTE, secrétariat administratif 02.33.32.52.00 / dsden61-dagfi12@ac-caen.fr



# Première épreuve

**LUNDI 18 NOVEMBRE 2013 – 10 H**

Lieu de l'épreuve : **DANS CHAQUE ETABLISSEMENT INSCRIT**

Elle se déroulera dans toutes les classes inscrites de quatrième et de troisième des établissements le même jour et à la même heure.

Les copies seront écrites à l'encre bleue ou noire.  
Le concurrent inscrira ses nom, prénom, date de naissance et le nom de son établissement scolaire, au début des épreuves, dans l'angle de la copie. Ne pas coller l'angle de la copie.

Tout accent sera clairement tracé ; tout trait d'union sera correctement placé. Aucun mot ne doit être coupé en fin de ligne. Chaque copie rendue sera lisible, sans surcharge ni ratures ambiguës. Pour corriger un mot, chaque concurrent devra le barrer et le réécrire lisiblement au-dessus ou en marge. La ponctuation sera dictée, les titres inscrits au tableau.

## **Déroulement :**

- Présenter aux élèves le règlement du concours,
- Remettre une feuille de copie à chaque élève,
- Au début de l'épreuve, le Chef d'établissement, remet aux professeurs participant le texte de la dictée.
- Décacheter l'enveloppe au dernier moment devant les candidats,
- Première lecture du texte,
- Procéder à la dictée avec la ponctuation, ne donner aucune autre indication,
- Relecture du texte avec la ponctuation.

## **Correction :**

- Elle est assurée par chaque enseignant pour sa ou ses propre (s) classe (s),
- Le nombre de fautes sera inscrit sur la copie,
- Un barème de correction sera fourni,
- Remplir la fiche récapitulative (liste de classement des élèves par nombre croissant de fautes)



## **CALENDRIER 2013-2014**

- **début novembre 2013** : chaque établissement inscrit recevra sous pli fermé la dictée, un rappel des modalités de l'épreuve, le barème de correction, le nombre de copies nécessaires, une fiche récapitulative.

### **- LUNDI 18 NOVEMBRE 2013 – 10 HEURES : 1ère EPREUVE**

Epreuve de sélection passée en classe, sous la responsabilité de chaque enseignant.

- **MARDI 26 NOVEMBRE 2013** : les copies corrigées et les feuilles récapitulatives sont retournées à la DSDEN (DAGFI 12, Cité Administrative, Place Bonet, 61013 ALENCON Cedex)

- **début janvier 2014** : chaque établissement inscrit recevra sous pli fermé la dictée, un rappel des modalités de l'épreuve, le barème de correction, le nombre de copies nécessaires, une fiche récapitulative.

### **- MERCREDI 29 JANVIER 2014 – 14 HEURES : DEMI-FINALE**

Epreuve de sélection passée en classe, sous la responsabilité de chaque enseignant.

- **MERCREDI 5 FEVRIER 2014** : les copies corrigées et les feuilles récapitulatives sont retournées à la DSDEN.

- **MARS/AVRIL 2014** : la liste des finalistes est communiquée à chaque établissement avec une invitation nominale à remettre aux représentants légaux des finalistes.

### **- AVRIL/MAI 2014 – 14 HEURES : FINALE**

obligatoirement un mercredi après-midi.

Lieu : POLE MONTFOULON, DAMIGNY (limitrophe à Alençon).

## Demi-finale départementale

JEUDI 23 JANVIER 2014 – 14 H

Lieu de l'épreuve :

**DANS CHAQUE ETABLISSEMENT DEMI-FINALISTE**

La demi-finale se déroulera dans chaque établissement qui aura des demi-finalistes.

La correction est assurée par les professeurs de l'établissement. Une double correction est souhaitable.



Finale du 23<sup>è</sup> Championnat le 10 avril 2013. Le vainqueur du quiz, les trois premiers de la dictée autour de M. Daniel PICOULY et M. François LACAN, Directeur académique.

## Finale départementale

AVRIL/MAI 2014 – 14 H 00

Lieu de l'épreuve :

**POLE MONTFOULON - DAMIGNY**

Les finalistes se présenteront munis de la convocation qui leur aura été adressée et d'une pièce d'identité. Le mode de transport sera à l'initiative et à la charge des finalistes.

### Déroulement :

- Dictée ;
- épreuve du quiz pour départager les éventuels ex æquo ;
- Correction immédiate ;
- Proclamation des résultats ;
- Remise des prix par le Directeur académique des services de l'éducation nationale et les partenaires ;  
le Directeur Départemental d'Ouest-France ;  
le Directeur de la Librairie Le Passage.

### Correction :

La correction sera effectuée sur place par des professeurs volontaires. Un représentant du jury départemental sera désigné pour régler les cas litigieux. La proclamation des résultats sera faite, sur place, par le Président du Jury.

En cas de modification, suspension ou interruption du Championnat Départemental d'Orthographe et de Langue Française 2013-14, pour quelque cause que ce soit, la responsabilité des organisateurs comme des membres du jury départemental ne saurait être engagée.

Du seul fait de leur participation au Championnat départemental d'Orthographe et de Langue française, les finalistes s'engagent à respecter le présent règlement et les décisions du jury départemental.

## PRIX

- A l'issue de la demi-finale, 100 à 120 finalistes sont sélectionnés.

- les dix premiers finalistes recevront du Crédit Agricole Normandie un bon d'achat en librairie pour la valeur de chaque prix :

- 1er ..... d'une valeur de 100 €
- 2ème ..... d'une valeur de 80 €
- 3ème ..... d'une valeur de 60 €
- 4ème ..... d'une valeur de 50 €
  
- 5ème ..... d'une valeur de 50 €
- 6ème ..... d'une valeur de 40 €
- 7ème ..... d'une valeur de 40 €
- du 8ème au 10ème .... d'une valeur de 30 €

les dix suivants recevront des livres offerts par la librairie Le Passage. Tous les finalistes PRESENTS recevront une récompense d'Ouest-France .

